

Lyon, 1831 et 1834, les Révoltes des Canuts

Les canuts sont des artisans de la soie ayant une grande qualification professionnelle et dont le métier est reconnu par l'*aristocratie* qui porte les résultats de leurs travaux. Ruinés par les nouveaux ateliers industriels installés dans la banlieue de Lyon qui produisent plus et à moindre coût et la crise économique de 1830, ces artisans n'ont plus comme choix que de s'embaucher comme ouvrier dans ces nouvelles usines ou rester chez eux à travailler 18 heures par jour. Devenir salarié et ne plus être son propre patron passerait encore s'ils étaient associés au développement de leurs usines mais l'application de ces règles du calcul du salaire au pièce ou du tarif horaire va leur faire comprendre la nature exacte des règles de ce nouveau système industriel. Suffisamment instruits en calcul de gestion, ils vont refuser ce système et se révolter comme cela se passait quelques décennies plus tôt sous la Révolution. Le tarif sinon il vaut mieux préférer mourir que d'accepter cette spoliation du travail : la revendication ne pouvait pas être plus légitime, justifiée qu'elle était par l'augmentation des cadences. La monarchie va réprimer cruellement cette révolte. Les frères de *Louis XVI* et les nobles ont là une occasion de prendre leur revanche. Ils vont appliquer le droit de propriété individuel de 1789 et en cela ils vont respecter ce droit fondamental obtenu par le peuple français mais ce droit va servir maintenant à fonder leur monopole sur la propriété des moyens de production et les profits tirés des gains de productivité. Une armée royale de 26 000 hommes mettra fin à la *première révolte de 1831*.

À l'origine de ces révoltes... :

Vers 1825, un industriel propriétaire d'une filature possède des métiers à filer du modèle A qui fabriquent 100 broches à l'heure. Admettons, le salarié qui s'occupe de cette machine est payé 10 F de l'heure, soit 10 centimes par broche. Deux ans plus tard, l'évolution technologique met sur le marché des métiers à filer qui produisent 200 broches à l'heure. Les gains de productivité du capital technique sont importants et les industriels qui ne posséderont pas ces nouveaux métiers seront inévitablement battus par ceux qui les utiliseront. L'industriel, pour se développer, doit donc être parmi les premiers à pouvoir acheter ces nouvelles machines s'il n'est pas capable de fabriquer lui-même des machines innovantes. De manière à conserver cette capacité à investir et à suivre le progrès technologique, il va imposer le calcul suivant : La machine va produire 200 broches mais le salarié n'a rien à voir dans ce progrès technologique, il va continuer à être payé 10 F de l'heure mais rien ne pourra l'empêcher de calculer son nouveau tarif aux pièces : celui-ci sera divisé ici par deux, il passera à 5 centimes par broches. Ce nouveau tarif sera injustement apprécié au regard des manipulations qui vont doubler et fatiguer d'autant le salarié. Les canuts vont se révolter en lançant ce slogan qui sera repris tout au long du XIX^{ème}: « le tarif ou la mort ». « *Vivre libre en travaillant ou mourir en combattant* ». Le 22 novembre 1831, à Lyon. Les ouvriers prennent possession de la caserne du Bon Pasteur, pillent les armureries. Plusieurs corps de garde de l'armée ou de la garde nationale sont attaqués et incendiés. Les ouvriers se rendent maître de la ville, qui est évacuée par les autorités. La bataille est rude. Environ 600 victimes dont environ 100 morts et 263 blessés côté militaire, et 69 morts et 140 blessés côté civil. Le 23 novembre 1831, à Lyon. Les ouvriers occupent l'Hôtel de Ville. Une tentative de gouvernement insurrectionnel voit le jour. Mais, soit par manque de projet politique, soit par la ruse des autorités, ces dernières reprendront le contrôle de la ville à partir du 2 décembre 1831. Une armée de 26 000 hommes, 150 canons commandée par le *filis du roi* et le *maréchal Soult*, mate la rébellion. Il y a 600 morts et 10 000 personnes sont expulsées de la ville.

La seconde révolte

En 1834, lors de la seconde révolte, l'armée devra tirer au canon pour réduire les insurgés.

Le 9 avril 1834, à Lyon, début de la seconde insurrection des Canuts. Après l'échec des grèves de février puis le vote de la loi contre les associations ouvrières, le jugement des meneurs de février, ce 9 avril, met le feu aux poudres. L'armée occupe la ville et les ponts, mais déjà les premières fusillades éclatent avec la troupe, qui tire sur la foule désarmée. Aussitôt, les rues se couvrent de barricades. Les ouvriers organisés prennent d'assaut la caserne du Bon-Pasteur, et se barricadent dans les quartiers en en faisant de véritables camps retranchés, comme à la Croix Rousse. C'est le début de la « Sanglante semaine ». **Le 10 avril**. De nouvelles fusillades ont lieu avec la troupe. Les insurgés s'emparent du télégramme, du quartier de la Guillotière, puis de Villeurbanne où les casernes sont prises. Le drapeau noir flotte sur Fourvière, St Nizier et l'Antiquaille. **Le 11 avril**. Les combats se poursuivent. Le quartier de la Croix Rousse est bombardé par la troupe qui a reçu des renforts, massacre de tous les habitants de l'immeuble de la rue Transnonain. Tentatives d'insurrection à Saint Etienne et à Vienne. **Le 12 avril**. La troupe attaque et prend le quartier insurgé de la Guillotière, après avoir détruit de nombreuses maisons avec l'artillerie. **Le 14 avril 1834**. L'armée reconquiert progressivement la ville et attaque pour la troisième fois le quartier de la Croix Rousse, massacrant de nombreux ouvriers. **Le 15 avril 1834**. Fin de la « Sanglante semaine ». La deuxième grande insurrection des Canuts est matée dans le sang. Plus de 600 de victimes sont à nouveau à déplorer. 10 000 insurgés faits prisonniers seront jugés dans un « procès monstre » à Paris en avril 1835, et condamnés à la déportation ou à de lourdes peines de prison.